

Environnement

Pêche à pied de loisirs

Une réglementation connue du public, mais...

Une étude menée par l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf démontre que les pêcheurs de loisirs connaissent plutôt bien la réglementation. Mais l'application est plus problématique. Une bonne communication reste nécessaire en la matière.

L'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) a accueilli pendant six mois une stagiaire sur la pêche à pied de loisir en baie de Bourgneuf côté Vendée, Noëlle Debray. Ce stage s'est déroulé dans le cadre de l'animation Natura 2000.

De mars à juillet 2012, des comptages de pêcheurs et 150 enquêtes ont été réalisés auprès des pêcheurs à pied de loisir lors de 47 marées et sur trois sites : le site de Fort Laron à Noirmoutier-en-l'Île, le site du Cois à Beauvoir sur Mer et le site de Cailla à Barbatte. Ils ont été choisis en raison de leur fréquentation et des enjeux écologiques.

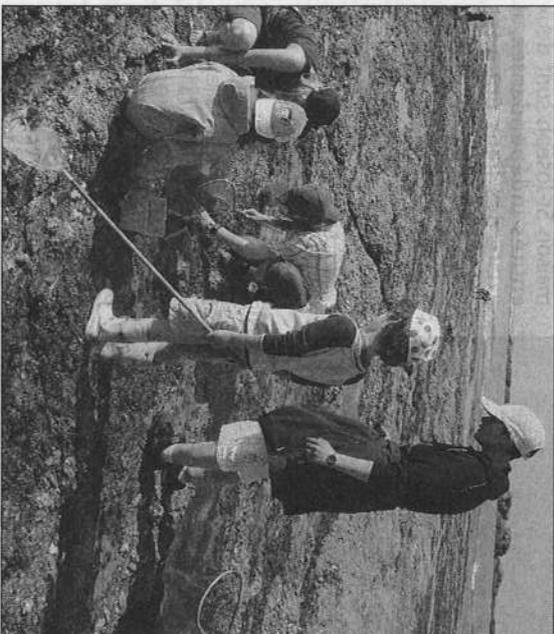
Un groupe de travail a été spécifiquement constitué pour suivre cette étude. Il rassemble les communes et communautés de communes autour de la Baie de Bourgneuf, les associa-

tions de pêcheurs à pied de loisir de Vendée et Loire-Atlantique, le comité régional conchylicole, le comité régional des pêches maritimes, la LPO, le Conservatoire du littoral, l'Université de Nantes et les services de l'Etat. Il a permis de nombreux échanges constructifs et a validé les résultats.

Ainsi, "cette étude a permis de mieux connaître la fréquentation de ces trois sites, le profil des pêcheurs et leurs connaissances concernant la réglementation et les enjeux écologiques. Elle a été la base pour créer des supports de communication adaptés afin d'améliorer l'information en matière de réglementation et de "bonnes pratiques", note l'ADBVB.

La pédagogie toujours de mise

Les comptages indiquent que les sites sont très fréquentés



La pratique de la pêche à pied nécessite encore et toujours de la pédagogie

avec une densité allant jusqu'à 377 pêcheurs par km² à Fort Laron. 838 pêcheurs ont été comptés lors d'une grande marée en juillet sur l'ensemble du site du Cois.

D'une manière générale, les pêcheurs étaient présents quelle que soit la météo ou malgré les interdictions affichées de pêche pour mauvaise qualité sanitaire.

La connaissance de la réglementation diffère selon les profils des pêcheurs. Dans cette enquête, ces derniers sont classés selon leur expérience et leur origine géographique (locaux ou touristes).

"Cette classification par profil de pêcheurs a permis d'adapter la communication." Ainsi, les locaux expérimentés ont une meilleure connaissance de la réglementation que les autres profils.

"Globalement, par rapport à d'autres études réalisées en France, la réglementation sur ces trois sites étudiés est plutôt bien connue", se réjouit l'ADBVB.

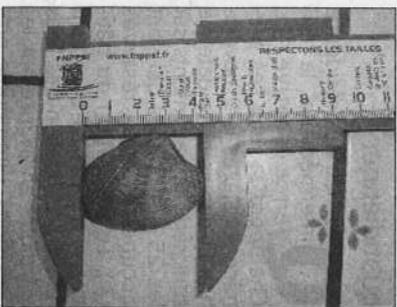
"Cependant, un même pêcheur ne connaît pas forcément toutes les règles de pêche. Et certaines règles sont très bien connues mais non appliquées : c'est le cas de la nouvelle réglementation sur les outils qui est connue en moyenne par 70% des pêcheurs mais qui n'est pas toujours respectée car non comprise."

Moralité : "Il est important de continuer à communiquer avec pédagogie et de sensibiliser les pêcheurs aux enjeux écologiques de la baie de Bourgneuf." Cette étude a fait ressortir "un besoin important en outils de communication. La moitié des pêcheurs enquêtés ont déclaré souhaiter disposer d'une réglette tandis que le panneau positionné à l'entrée des sites est plébiscité par 40% des pêcheurs. Enfin, les touristes peu expérimentés se sont montrés très intéressés par des plaquettes."

Réglettes et plaquettes

L'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf va éditer 2.000 réglettes et 2.000 plaquettes qui seront distribuées sur le terrain ou dans les lieux fréquentés par les pêcheurs. "Le travail se poursuivra en 2013 pour finaliser des panneaux de communication."

Utilité. - Le rapport est téléchargeable dans son intégralité sur le site Internet www.baiebourgneuf.com (Natura 2000 / Notre site / Etudes et publications)



La réglette : l'arme absolue du pêcheur à pied

CP

vendredi 14 décembre 2012

LES ANNONCES LEGALES